



litige après achat en ligne

Par **stef39**, le **04/09/2019** à **20:03**

bonjour,

je m'adresse a vous aujourd'hui parce que je suis désespéré de ma situation.

voici mon problème:

au mois de juin dernier, mon fils tombe en panne avec sa moto.

le 17 juin après de nombreuses recherches sur internet, je trouve, sur le site du "bon coin" un garagiste moto professionnel (avec un numéro de siret) qui propose des pièces correspondante a la moto de mon fils.

je le contact par téléphone, nous nous mettons d'accord pour l'expédition en Colissimo d'un bas moteur de 50cc,

pour un montant de 240€ livraison comprise. j'envoie un chèque qu'il ne manque pas d'encaisser!

il m'expédie ce colis le 21 juin.

après 8 jours sans nouvelles, je recontacte mon vendeur qui me confirme l'expédition et m'envoie la photo du reçu d'expédition.

ne voyant pas arriver mon colis et après plusieurs réclamation a la poste qui son resté sans suite, j'ai donc recontacté mon vendeur, afin qu'il me rembourse.

ce qu'il refuse de faire.

donc, depuis plus de 2 mois, je n'ai toujours pas reçus mon colis, j'ai perdu 240€, et j'ai toujours une moto en panne.

mon fils et lyceen, et a besoin de son moyen de transport.

que peut on faire?

avec tous mes remerciements pour vos conseils,

cordialement,

STEPHANE xxxxxxxxxxxx anonymisation